

Vendre sa forêt chez Forêt Investissement

Forêt Investissement est un cabinet spécialisé dans l'immobilier forestier et rural.

Nous conseillons nos clients dans leurs ventes foncières et ceux sur l'ensemble du territoire français.

Forêt Investissement en chiffres :

- > 21.000 hectares d'actifs forestiers et naturels vendues
- > 157 millions d'euros négociés

OFFREZ-VOUS LES SERVICES EXCLUSIFS DE FORÊT INVESTISSEMENT

LES 5 ÉTAPES D'UNE VENTE RÉUSSIE :

- > Analyse juridique et technique

Recherche cadastrale, élaboration des **cartographies**, analyse de l'ensemble des pièces transmises : titre de propriété, **plan de gestion**, plan de chasse, régularité administrative, engagements fiscaux, étude du zonage environnemental...

- > Expertise rigoureuse de la propriété sur le terrain



Déplacement sur site, reportage photographique par drone, analyse de chaque élément caractérisant la propriété : pièce d'eau, forêts, terres, bâtiments, caractéristiques climatique et géologique, accès, topographie, situation du bien par rapport à son environnement géographique, naturel, économique et industriel...

Réalisation de l'évaluation

Détermination de la valeur

vénale et la valeur de marché, possibilité de rédiger un rapport d'expertise suivant les caractéristiques de la propriété rurale à vendre.

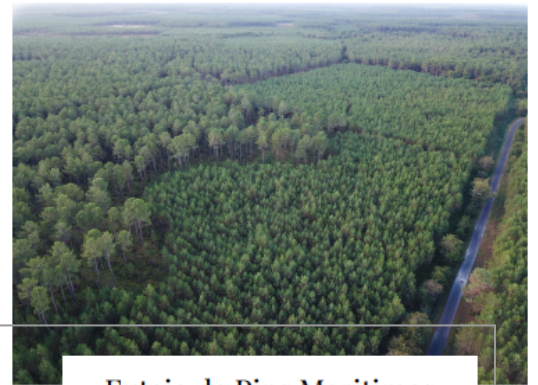
> Mandat de vente

Confirmation de nos engagements réciproques par la signature d'un mandat de vente exclusif.

> Commercialisation et vente de votre propriété

“

Grâce à notre service commercial, notre régie publicitaire, notre réseau de partenaire locaux, nationaux et internationaux.



Futaie de Pins Maritimes
en Gros Bois

46 ha

Pins Maritimes

660 000 €
FAI Charge vendeur

CE QUE NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION

Nous nous appuyons sur une équipe pluridisciplinaire, afin de vous proposer toute une gamme de compétences et de services, en lien avec la forêt :

> Un service juridique

1. Récolte et analyse des documents juridiques
2. Relation avec les SAFER et les services de l'état
3. Rédaction des offres d'achat, compromis de vente, perception des dépôts de garantie
4. Constitution du dossier envoyé au notaire
5. Suivi de la vente authentique, facturation et encaissement

> Un pôle expertise : expert agréé en biens ruraux et domaines d'exception, CEIF

1. **Sylviculture** (Valorisation de la ressource forestière et mobilisation de la matière).
2. **Cynégétique** (Valorisation du capital chasse et de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique).
3. **Halieutique** (législation « loi sur l'eau », valorisation du capital pêche).

4. Immobilier, biens ruraux, forestiers, terres et domaines d'exception.

> Une régie publicitaire

Publication sur Forêt Investissement, site spécialisé où des internautes qualifiés recherchent des forêts et des propriétés d'exception.

> Un service commercial

1. Mise en ligne de votre mandat et création publicitaire
2. Rédaction du dossier de présentation
3. Interrogation de notre Data avec 6500 clients en attente de nouveaux biens
4. Hot-line téléphonique et réponse aux courriels
5. Découverte client et analyse de sa solvabilité
6. Organisation et compte-rendu des visites
7. Partage des mandats de recherche (exclusifs)

NOUS NE SOMMES RÉMUNÉRÉS QUE SI NOUS VENDONS

L'intervention de Forêt Investissement entraîne des coûts fixes incompressibles relatifs à la réalisation de la prestation.

“

Forêt Investissement prend à sa charge l'avance de l'intégralité de ces coûts en cas de régularisation d'un mandat de vente exclusif.

Qui sont nos investisseurs ?



BANQUES ET ASSURANCES
pour leurs besoins d'actif tangible



PARTICULIERS
pour leurs besoins patrimoniaux ou de loisirs comme la chasse



INDUSTRIE DU BOIS
pour leurs besoins en matière première



ENTREPRISES
pour leurs besoins en fixation de carbone ou de compensation du milieu forestier

Écrit par **Pierre-Louis Fayet**